



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 11.10.2018

Numéro de publication: SR01-0000000102

Canton: GE

Entité de publication:

BianchiSchwald Sàrl, Rue Jacques-Balmat 5, 1204 Genève

Sur mandat de:

BANQUE PROFIL DE GESTION (CHE-103.160.304)

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Dynagest SA avec BANQUE PROFIL DE GESTION SA

Organisation transférante:

Dynagest SA
cours de Rive 11
1204 Genève

Organisation reprenante:

BANQUE PROFIL DE GESTION SA
Cours de Rive 11
1204 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 03.10.2018

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

03.01.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

PricewaterhouseCoopers SA,
À l'attention de M. Beresford Caloia,
Avenue Giuseppe-Motta 50, 1202 Genève